



URHAJ AuRA

OBSERVATOIRE RÉGIONAL 2025

Étude réalisée par Clotilde Monségu
Données 2024

Sommaire

Partie 1

P. 6

Le réseau Habitat Jeunes
en Auvergne-Rhône-Alpes

Partie 2

P. 14

Profil sociologique des publics
accueillis dans le réseau Habitat
Jeunes

Partie 3

P. 22

Le parcours résidentiel
des jeunes accueilli-es

Partie 4

P. 29

Le panorama des équipes RS-FJT

Glossaire

P. 32

Édito

L'Observatoire de l'URHAJ AuRA 2025 s'attache à rendre visible l'apport des FJT pour les jeunes et les territoires. Cet Observatoire offre une analyse détaillée et chiffrée de l'offre de logement du réseau Habitat Jeunes.

Depuis 2021, nous faisons évoluer l'Observatoire régional de l'offre Habitat Jeunes, en travaillant des focus spécifiques (2021-focus Rhône, 2022-focus pluriannuels). En 2023, nous avons engagé un travail différent, qui s'inscrit dans le temps long, celui de cartographier les compétences présentes dans le réseau. En sa qualité de tête de réseau, l'URHAJ AuRA est non seulement interpellée régulièrement par ses adhérents sur les difficultés liées aux ressources humaines, mais elle constate par ailleurs une méconnaissance de la part des partenaires publics et privés de nos métiers et du travail réellement effectué dans les foyers. Cette situation amène parfois à une incompréhension du projet déployé par les Habitats pour les Jeunes, ce qui apparaît aujourd'hui comme un frein non négligeable pour leur développement. Aussi, l'Observatoire 2024 a permis un focus inédit sur les salarié.es du réseau.

Quant au nouvel Observatoire 2025, nous avons travaillé à une approche départementale afin de rendre visible les différentes disparités ou convergences sur les différents territoires en Auvergne-Rhône-Alpes.

Chaque publication de l'Observatoire est l'occasion d'organiser une Journée Habitat Jeunes régionale annuelle qui est un moment privilégié pour rassembler l'ensemble des acteurs institutionnels et opérationnels impliqués dans l'habitat et l'accompagnement des jeunes (adhérents, DREETS, DDETS, SIAO, DREAL, DDT, Action Logement, CAF, ARS...). L'année 2025 aura été marquée par le retour de cette Journée en présentiel le 10 avril intitulée « Habitat Jeunes : accompagner, innover, pérenniser » réunissant une centaine de personnes autour de tables rondes, d'ateliers interactifs et de moments d'échanges.

Méthodologie

L'étude de l'Observatoire 2025 s'appuie sur les données de l'année 2024 collectées auprès des adhérents du réseau Habitat Jeunes via la plateforme Op'Haj, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ensemble des données sont enregistrées par les professionnel·les des structures et non directement par les jeunes résident·es. Elles dépendent donc de ce que les jeunes choisissent de communiquer aux équipes, ainsi que de la perception des professionnel·les qui les classent dans les catégories de l'Op'Haj.

Il est important de noter que la complétude des données réalisée par les équipes est avant tout orientée vers la gestion opérationnelle plutôt que vers la recherche et la connaissance du public. Par conséquent, certains indicateurs peuvent être incomplets ou mal renseignés en raison de leur pertinence limitée pour les activités quotidiennes de gestion ou de suivi des jeunes.

De plus, la complétude des données peut varier d'un indicateur à l'autre et d'une année à l'autre, car les adhérents ne sont pas tenus de remplir toutes les rubriques de la plateforme. A ce titre, faute de données suffisantes, les informations relatives au Cantal se rapportent à l'année n-1 (2023). Ainsi, afin de minimiser les lacunes liées à la non-réponse, nous avons opté pour une approche basée sur l'analyse des tendances, en nous concentrant sur le nombre de réponses disponibles pour chaque indicateur.

En outre, l'utilisation de certains indicateurs peut être limitée par des variations dans la complétude des données. Par conséquent, seuls les indicateurs présentant une continuité suffisante ont été sélectionnés pour notre analyse, afin de garantir la fiabilité des tendances dégagées malgré ces contraintes.

Enfin, les départements ne sont pas tous représentés de manière égale au sein de la région. Lorsque nous parlons des tendances « par département », nous faisons ainsi référence à :

- **4 résidences en Allier**
- **3 résidences en Ardèche**
- **2 résidences dans le Cantal, pour lesquelles les données sont celles de l'année 2023**
- **1 résidence dans la Drôme**
- **7 résidences en Isère**
- **4 résidences dans la Loire**
- **1 résidence dans le Puy-de-Dôme**
- **7 résidences dans le Rhône**
- **1 résidence en Savoie**
- **6 résidences en Haute-Savoie**

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre plus profonde reconnaissance envers chaque adhérent du réseau Habitat Jeunes, dont l'engagement et le partage d'informations ont été essentiels à la construction et à l'enrichissement de notre Observatoire. Leur collaboration active a permis de façonner cet ouvrage collectif et collaboratif, reflétant ainsi la diversité et la richesse de notre réseau.

Nous souhaitons également adresser nos remerciements à nos partenaires institutionnels, notamment la DREAL, la DREETS et la CAF du Rhône, pour leur implication concernant les sujets de la jeunesse et du logement.

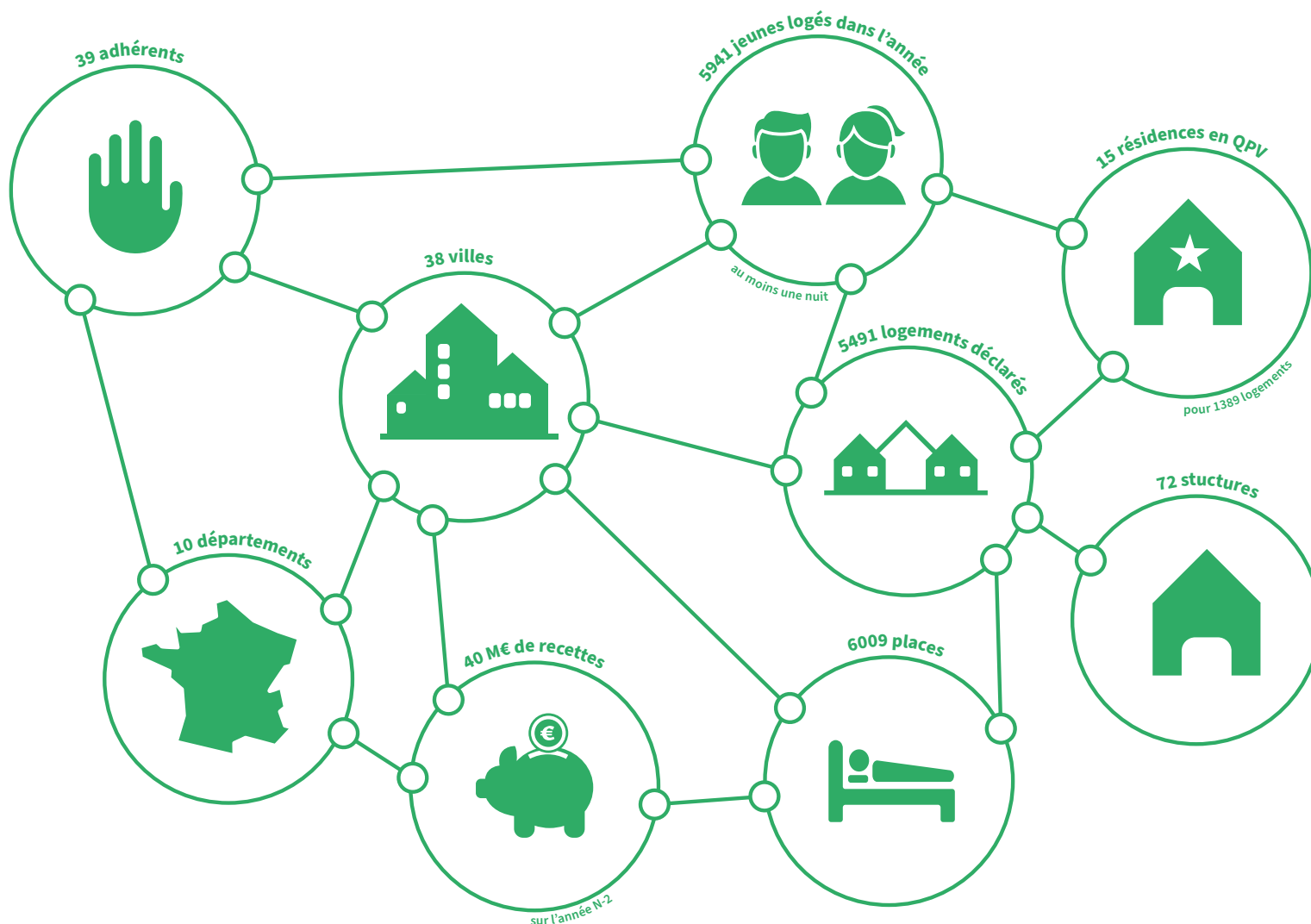
Enfin, un grand merci à notre Union Nationale, l'UNHAJ, pour leur collaboration et leur soutien continu. Leur contribution à notre processus d'échange et de réflexion partagée souligne l'importance de notre Union au sein du réseau Habitat Jeunes. Ensemble, nous avons posé les premières pierres d'un outil précieux pour comprendre et accompagner la jeunesse dans ses parcours résidentiels et professionnels. Nous sommes reconnaissant-es envers chacun-e pour avoir rendu cela possible.

Le réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes

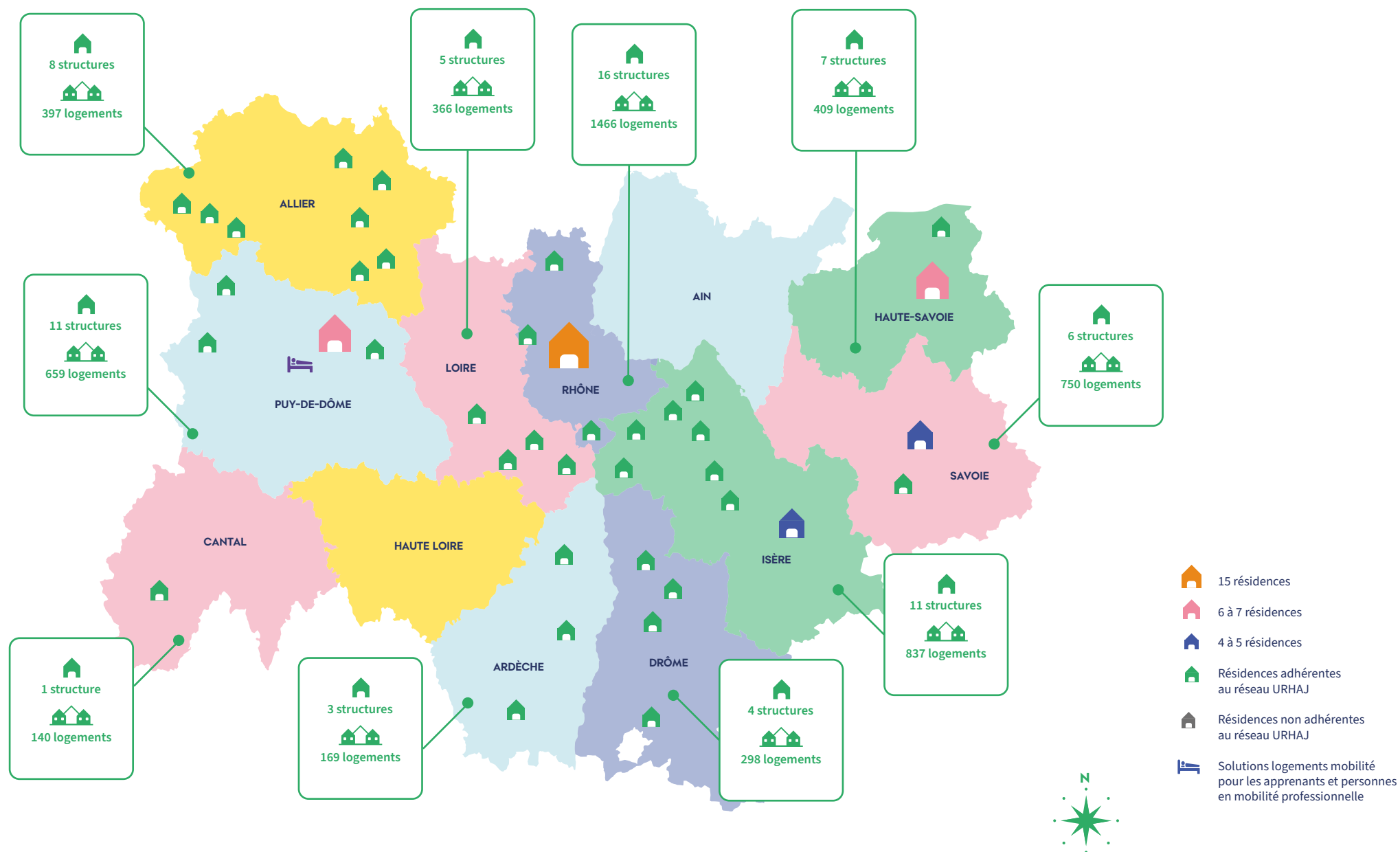
— 01



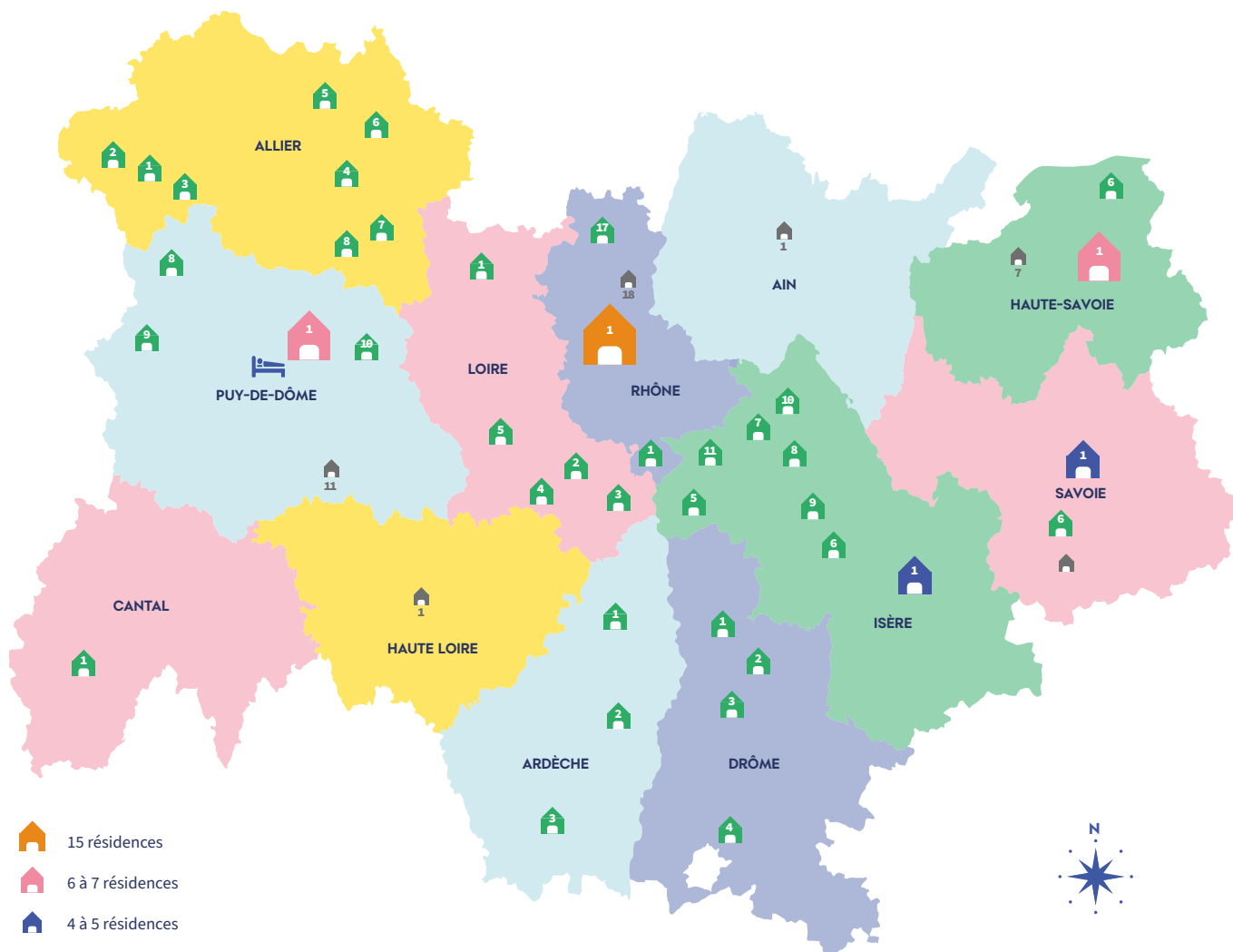
Chiffres clés du réseau Habitat Jeunes AuRA en 2024



Panorama territorial du réseau Habitat Jeunes



Implantation des structures collectives du réseau Habitat Jeunes en AuRA



AIN (01)

1 : Les trois Saules

ALLIER (03)

1 : Résidence l'Escale
2 : Résidence la Batellerie
3 : Résidence.com
4 : Résidence O2
5 : Résidence @nima
6 : Résidence le Tremplin
7 : Résidence Paul Jarlier (ex Athéa)
8 : Résidence Lardy

ARDÈCHE (07)

1 : Foyer Ardèche Nord
2 : Habitat Jeunes Privas centre Ardèche
3 : Résidence Bois Vignal

CANTAL (15)

1 : Habitat Jeunes Cantal

DRÔME (26)

1 : Résidence Yves Peron
2 : Rochecolombe
3 : La Manu
4 : Maison Constantin

ISÈRE (38)

1. 4 structures :
- Résidence les Ecrins
- Résidence les Iles
- Fédération Compagnonnique Régionale
- FJT des compagnons de Saint Egrève
5. Résidence les Sables
6. Résidence les Noyers verts
7. Résidence les Quatre Vents
8. Résidence le Renouveau
9. Résidence Jean-Marie Vianney
10. FJT des compagnons de Villefontaine
11. Résidence les Poly-Gônes

LOIRE (42)

1 : Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy
2 : FJT des compagnons de la Talaudière
3 : Habitat Jeunes Clairvivire
4 : Habitat Jeunes Le Pax
5 : FJT Guy IV

HAUTE-LOIRE (43)

1. FJT le Consulat

PUY-DE-DÔME (63)

1. 7 structures :
- Résidence Sainte Claire
- Résidence Saint Eutrope
- Résidence Sainte Marguerite
- Résidence Saint Jean
- Résidence Saint Louis
- Résidence Saint-Jacques
- FJT le Phare
8. Résidence Saint Eloy les Mines
9. Résidence Saint Georges de Mons
10. Résidence l'Atrium
11. Le SIRA

RHÔNE (69)

1 : Métropole de Lyon
(16 structures dont 2 hors réseaux)
17 : Les Remparts
18 : L'accueil Villefranche

SAVOIE (73)

1. 5 résidences
- La Clairière
- Résidence Buisson Rond
- Résidence Joseph Escoffier
- FJT de l'Erier
- Résidence Joseph Fontanet
6. Résidence Albert Camus

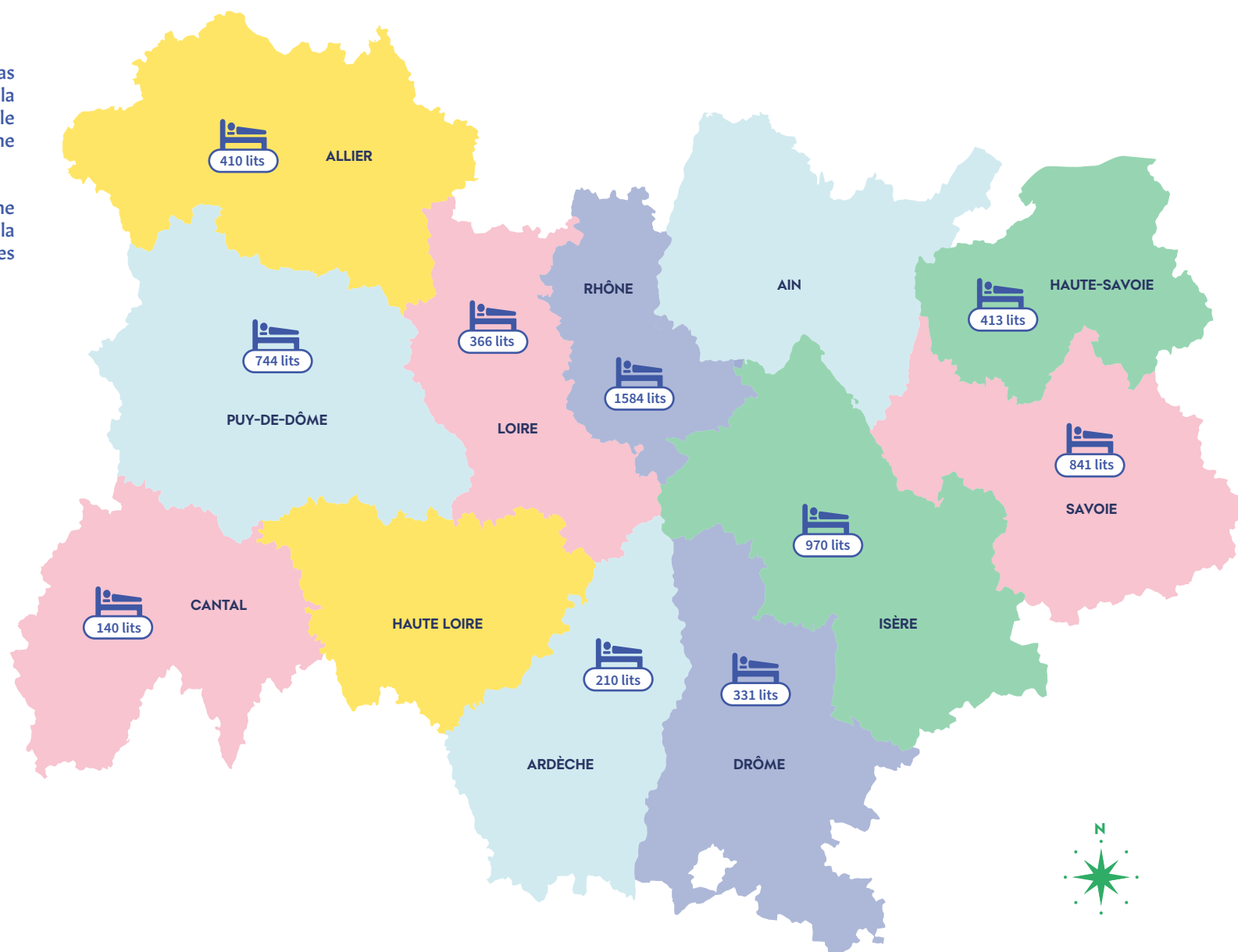
HAUTE-SAVOIE (74)

1. 5 résidences
- Résidence le Boutae
- Résidence le Novel
- Résidence les Romains
- Résidence la Tournette
- Fédération Compagnonnique Régionale
6. Les Espaces MJC d'Evian
7. FJT des compagnons de Villaz

La capacité du réseau Habitat Jeunes en AuRA

Si quelques territoires ne sont peu ou pas représentés, les grands pôles urbains de la région se démarquent : l'implantation maille globalement l'ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

Le nombre de lits présentés ici est une estimation, issue d'une extrapolation entre la typologie et le nombre de logements, seules variables disponibles sur Op'HAJ.



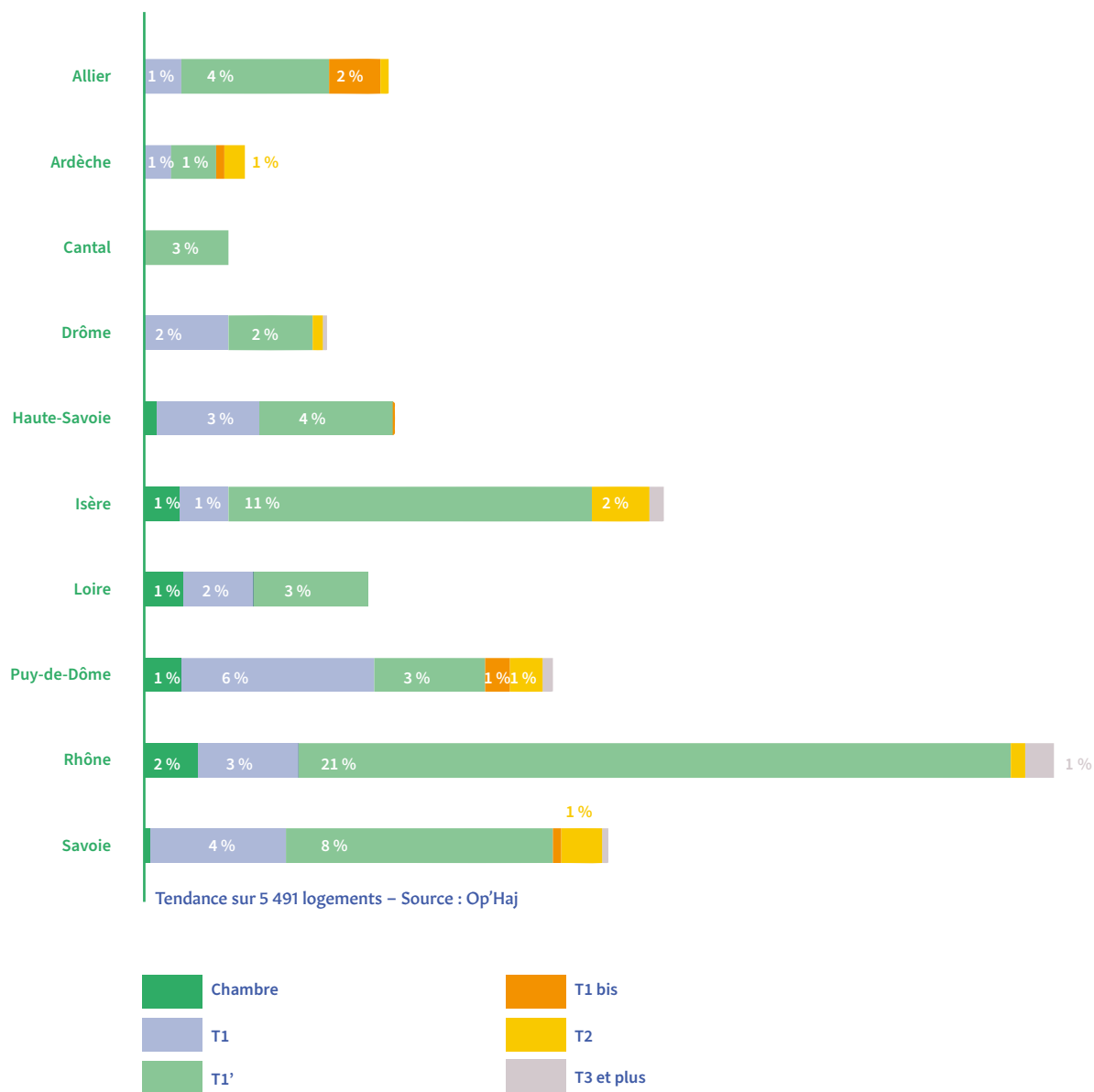
Typologie des logements par département

Concernant la typologie de logements, l'information principale est que le parc de logements en Auvergne-Rhône-Alpes est majoritairement constitué de logements individuels (86,6 %).

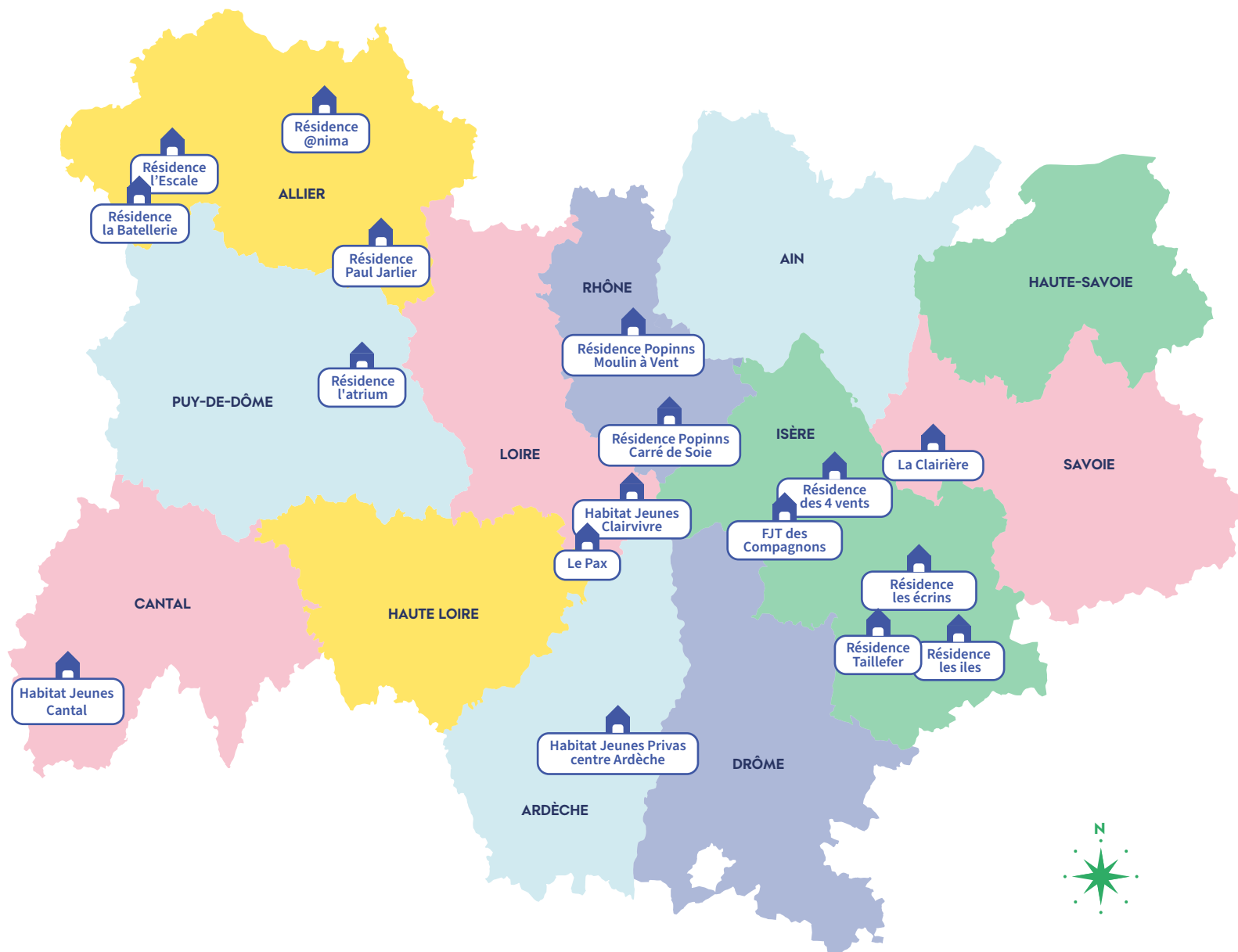
À l'intérieur de cette catégorie, ce sont surtout des studios, ou F1, qui représentent 69 % et 17,6 % de chambres individuelles. Cette tendance vers le petit logement est d'ailleurs amenée à s'accroître dans les prochaines années. D'une part, la majorité des nouveaux logements créés sont des T1 ou T1 bis ; d'autre part, on observe que dans le cadre des rénovations, les chambres sont de plus en plus transformées en logements de petite taille pour mieux s'adapter aux attentes des résident-es. Sur le plan géographique, le Rhône concentre à lui seul plus d'un quart du parc régional. C'est aussi, avec la Savoie et l'Isère, un des départements qui dispose d'une plus grande diversité de typologies, notamment avec une part plus importante de logements de deux pièces ou plus. Cela permet d'attirer des ménages aux profils variés, qu'ils soient seuls, en couple, ou avec enfants.

Cette diversité est un atout pour ces pôles urbains importants, mais elle interroge aussi : comment maintenir un équilibre entre petits logements et logements plus grands pour répondre à tous les besoins ?

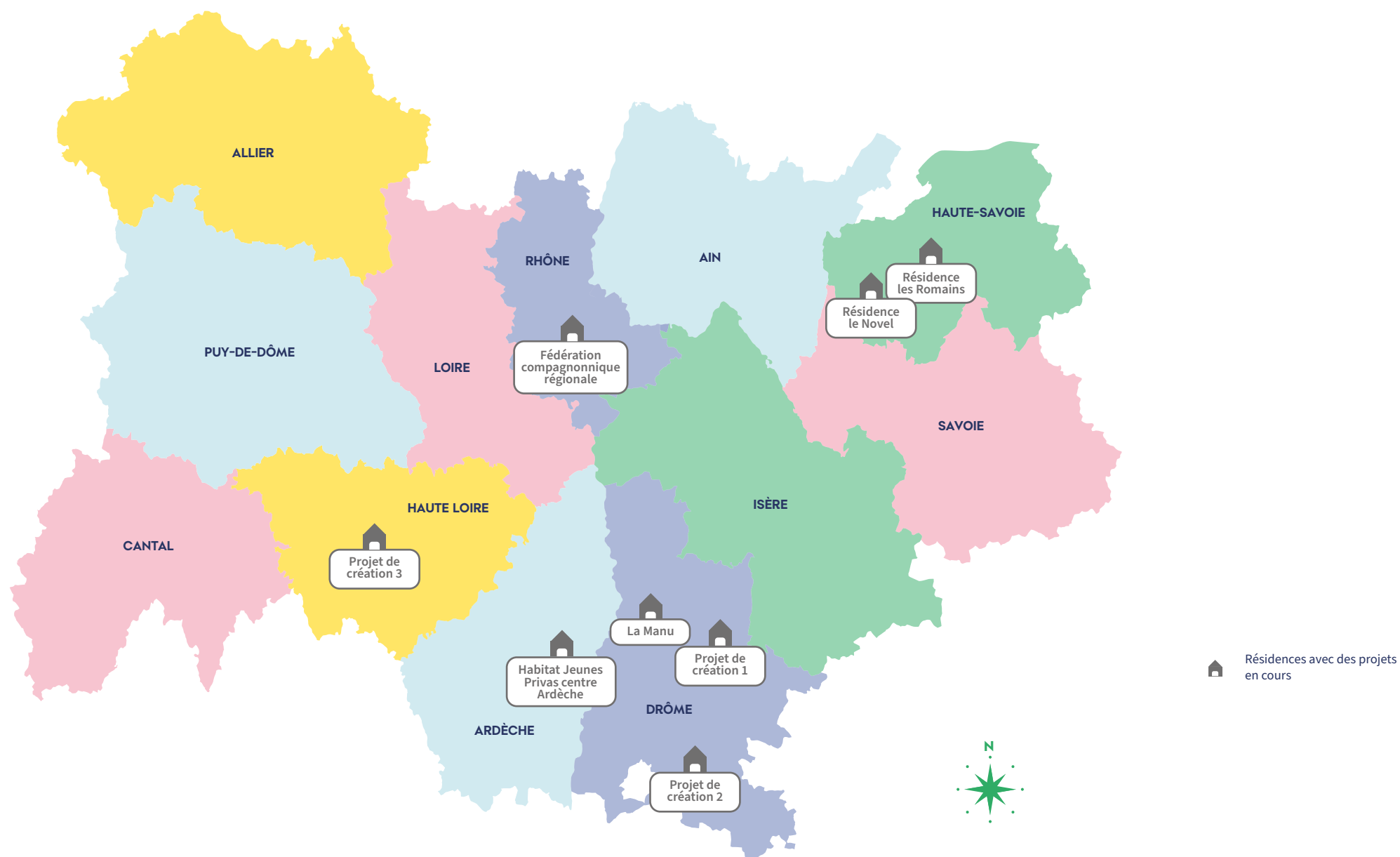
Cette question sera l'un des enjeux des prochaines années, notamment face à l'évolution des profils des demandeur-ses et aux dynamiques territoriales.



Implantation des structures collectives du réseau en QPV



Les projets de création et réhabilitation de la région



Les publics accueillis dans le réseau Habitat Jeunes

— 02



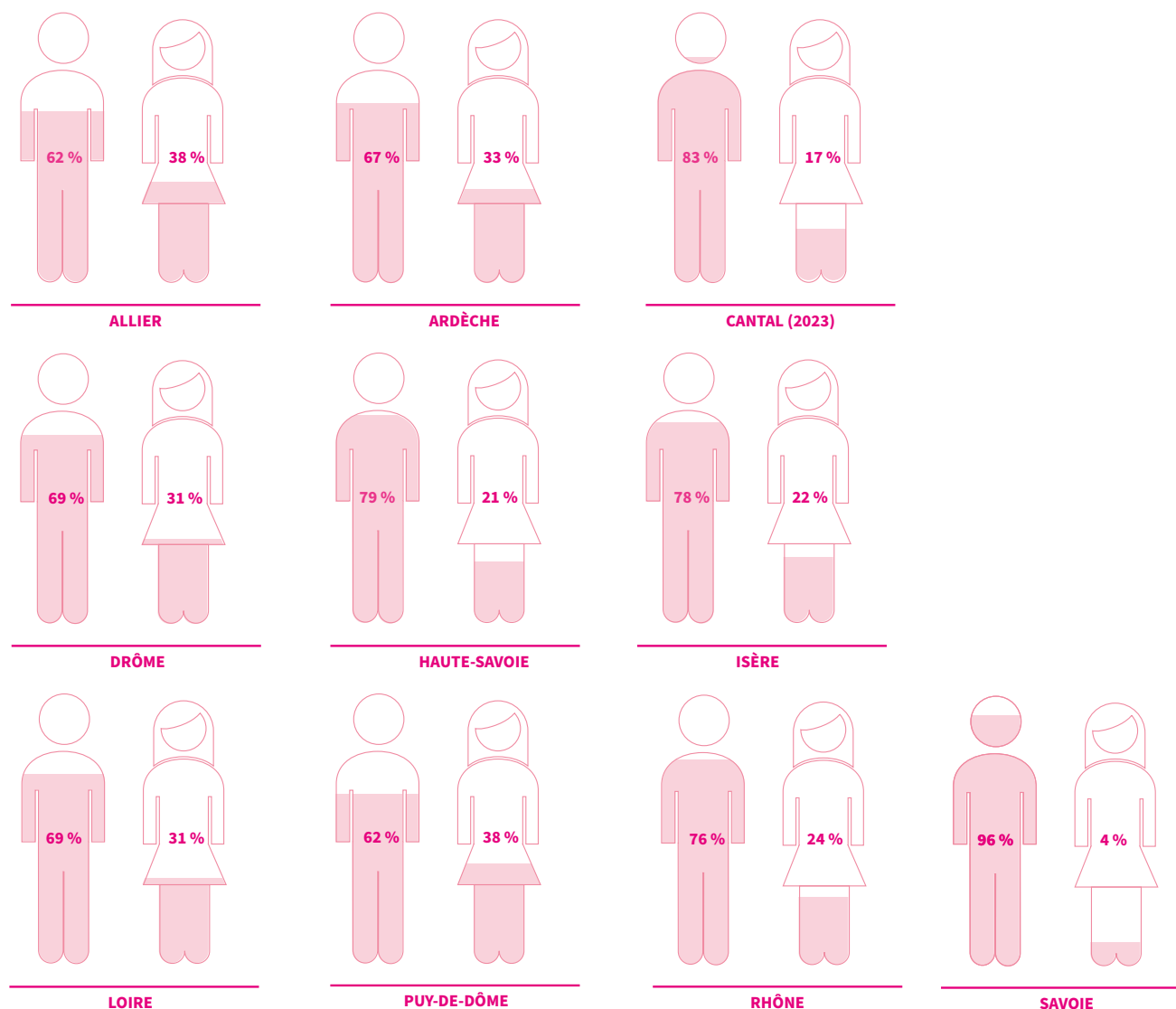
Répartition hommes/femmes des résident·es par département

La répartition hommes/femmes reste déséquilibrée : les hommes représentent 75 % des résident·es, soit les trois quarts de la population. C'est un phénomène que l'on observe depuis plusieurs années, et qui concerne l'ensemble des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce déséquilibre est particulièrement fort en Savoie, où 96 % des résident·es sont des hommes. Cela peut s'expliquer notamment par la forte proportion de mineur·es accueilli·es, qui sont souvent de jeunes garçons. (A noter que ce chiffre correspond à une seule résidence ayant répondu sur le département de la Savoie).

À l'inverse, ce sont dans l'Allier et le Puy-de-Dôme que la part des femmes est la plus élevée, mais elles ne représentent jamais plus de 40 % des résident·es, ce qui reste minoritaire.

Cette situation questionne évidemment la mixité au sein des résidences et invite à réfléchir à des leviers pour diversifier le public accueilli, notamment en pensant des formes d'accompagnement et d'habitat qui puissent attirer davantage de jeunes femmes. Le réseau s'est par ailleurs déjà emparé de cette problématique, en rendant les femmes plus visibles, en aménageant les horaires, etc.

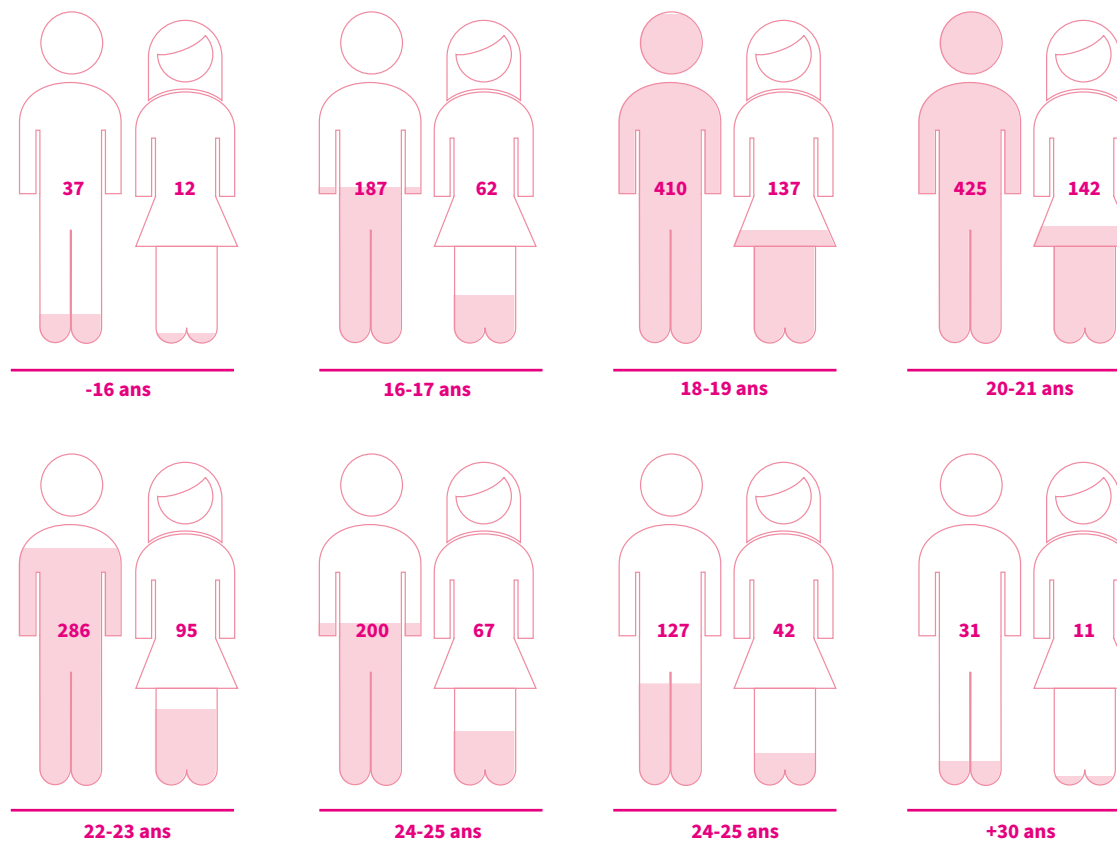


Tendance sur 2 963 jeunes

Catégorie d'âge des jeunes logé·es

Les résident·es en Auvergne-Rhône-Alpes sont avant tout des jeunes adultes : 47 % ont entre 18 et 21 ans, ce qui représente quasiment la moitié des effectifs.

En parallèle, les mineur·es représentent 17 % des résident·es, un chiffre stable depuis 2020, ce qui montre une certaine continuité dans l'accueil de ce public. Qui sont ces mineur·es ? Ils peuvent être des apprenti·es, et beaucoup se trouvent dans des résidences accueillant une importante population d'alternant·es (type Compagnons du devoir). Ils et elles peuvent également être orienté·es par les départements dans le cadre de conventions établies entre les conseils départementaux et les RS-FJT pour l'accueil de jeunes MNA (Mineurs Non Accompagnés).



Tendance sur 2 963 jeunes

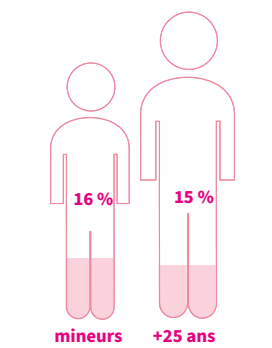
Catégorie d'âge des jeunes logé-es par département

La Savoie se distingue très nettement avec 68 % de mineur-es, et aucun-e résident-e de plus de 25 ans. C'est un cas unique dans la région qui est nuancé également du fait qu'une seule résidence a remonté ses données sur ce territoire.

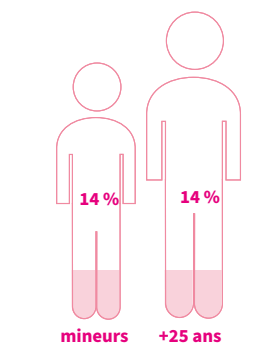
À l'inverse, dans la Drôme, il n'y a aucun-e mineur-e, ce qui montre des choix d'accueil très spécifiques selon les territoires (1 seule résidence a de même répondu). D'autres départements accueillent également une part importante de mineur-es, autour de 24 %, comme la Loire, le Cantal et le Puy-de-Dôme.

Pour les plus de 25 ans, même si leur part est globalement faible, c'est dans l'Allier, l'Ardèche, la Haute-Savoie et le Cantal qu'on en trouve le plus, mais jamais avec des effectifs comparables à ceux de l'an passé.

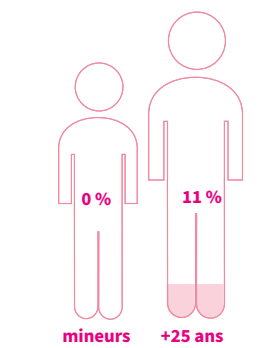
Cette situation pose la question de l'adaptation des réponses proposées : puisque la majorité des résident-es sont désormais des jeunes adultes et des mineur-es, il va falloir que les dispositifs d'accompagnement, tout comme les logements eux-mêmes, soient pensés pour ce public plus jeune, avec ses besoins spécifiques en matière d'insertion, de formation et d'autonomie



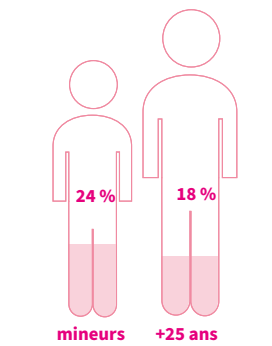
ALLIER



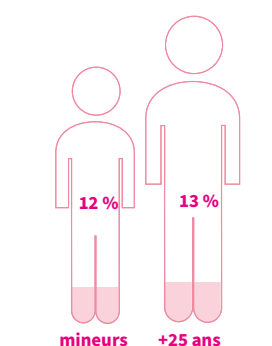
ARDÈCHE



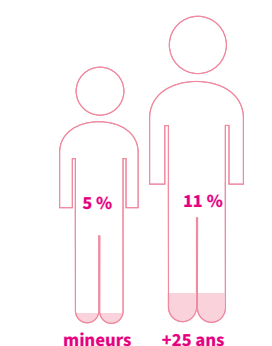
CANTAL (2023)



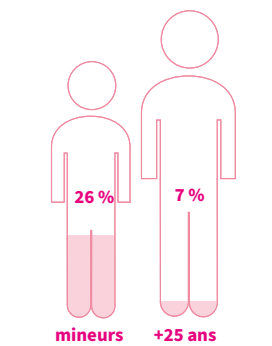
DRÔME



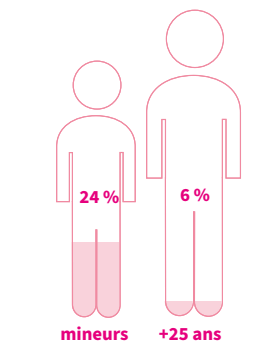
HAUTE-SAVOIE



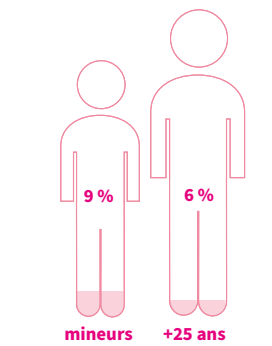
ISÈRE



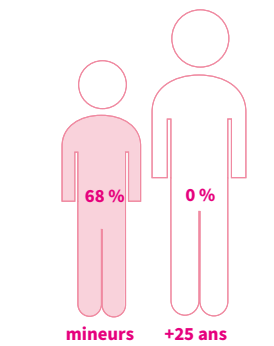
LOIRE



PUY-DE-DÔME



RHÔNE

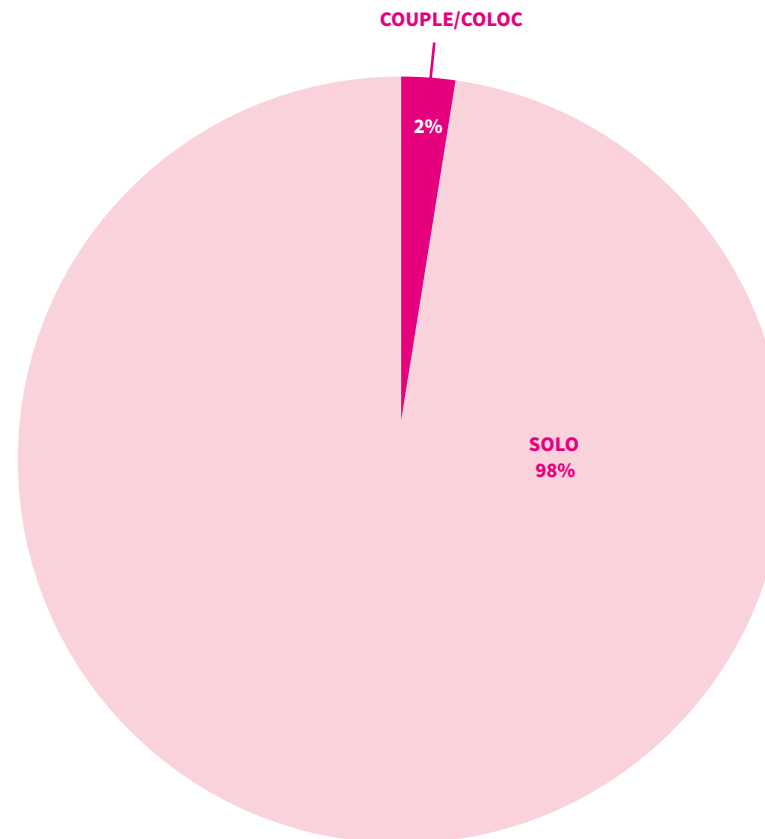


SAVOIE

Tendance sur 2 963 jeunes

Composition des ménages

En 2024, la quasi-majorité des résident-es (98 %) affirment vivre seuls, un phénomène qui se retrouve dans tous les départements de la région. Ce pourcentage varie légèrement entre 96 % et 100 %, mais reste globalement très élevé. Cette tendance est en grande partie liée à la prédominance des chambres individuelles et des logements de type T1, qui sont adaptés pour une seule personne. Il est donc assez logique de constater que la plupart des résident-es, du fait de la structure des logements, vivent seul-es.



Tendance sur 5 965 jeunes

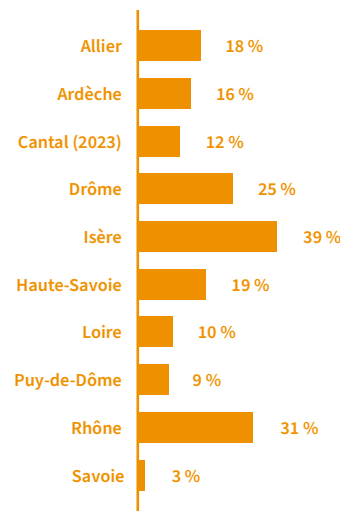
Activité principale des jeunes à l'entrée

En 2024, la part des apprenti-es a nettement augmenté, atteignant désormais 46 % des résident-es, soit presque un-e jeune sur deux. Les salarié-es, qu'ils et elles soient en CDI ou CDD, représentent 22 %, et les étudiant-es 8 %, une part stable par rapport à l'année précédente.

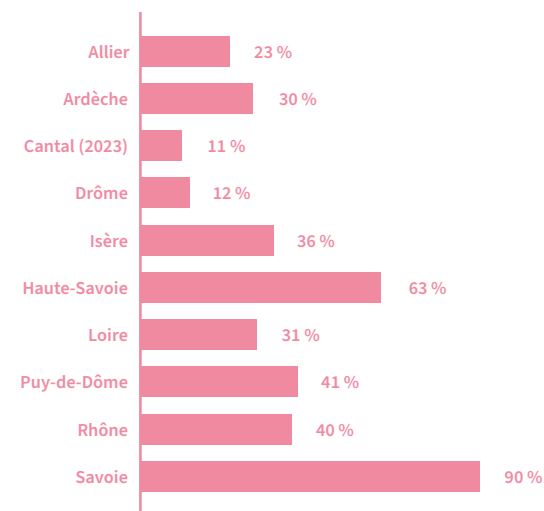
Toutefois, on constate de fortes disparités entre les départements.

- Les apprenti-es varient de 12 % à 90 % selon les départements. La Savoie se distingue en accueillant presque exclusivement des apprenti-es, un phénomène qui peut être expliqué par la forte proportion de jeunes résident-es, souvent encore en formation. À l'inverse, la Drôme, qui n'accueille aucun-e mineur-e, se situe parmi les départements avec le moins d'apprenti-es, aux côtés du Cantal. *Rappel : 1 seule résidence dans la Savoie et 1 seule dans la Drôme ont répondu.*
- En ce qui concerne les salarié-es, la dispersion est moins marquée. Ils et elles sont particulièrement présent-es dans des départements comme le Rhône et l'Isère, qui sont des pôles économiques attractifs, ce qui est lié à la demande de logement pour des jeunes en emploi. À l'inverse, des régions plus rurales et moins dynamiques comme la Loire ou le Puy-de-Dôme comptent moins de salarié-es dans leurs résidences.
- Enfin, la proportion d'étudiant-es est plus élevée dans le Puy-de-Dôme, un département au riche tissu scolaire. Les autres départements varient entre 5 % et 11 % d'étudiant-es. *Rappel : 1 seule résidence a répondu dans le Puy-de-Dôme.*

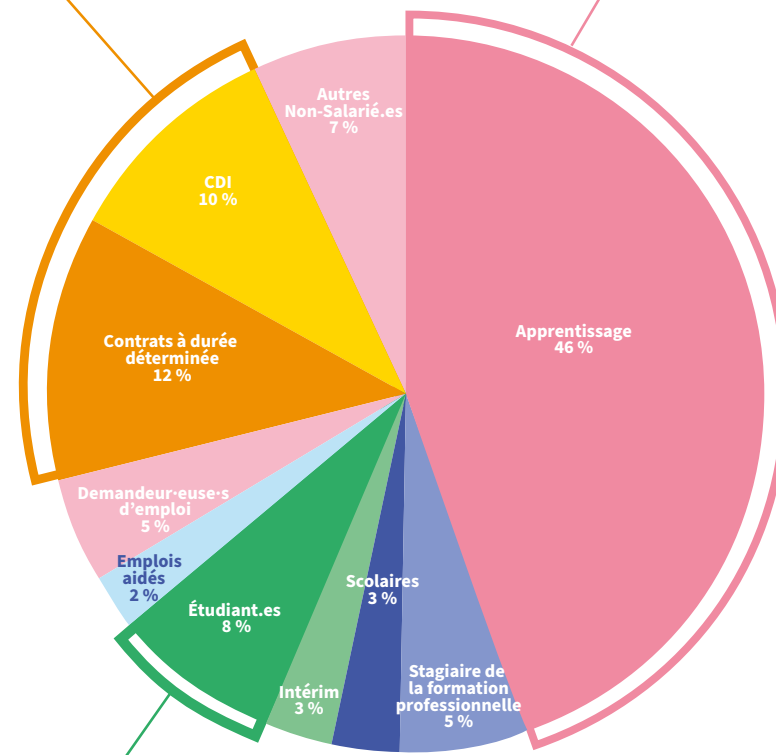
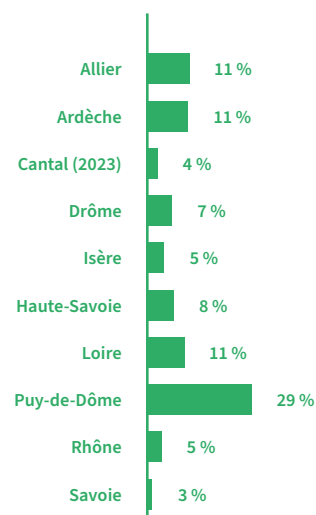
Pourcentage de salarié.es dans chaque département



Pourcentage d'apprenti.es dans chaque département



Pourcentage d'étudiant.es dans chaque département



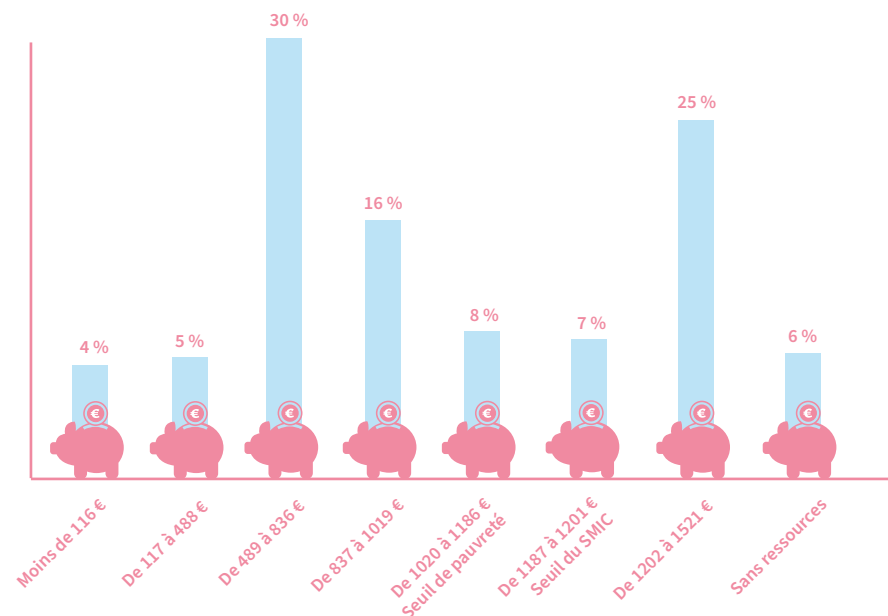
Montant des ressources mensuelles

Le niveau de ressources moyen des résident-es en Auvergne-Rhône-Alpes est de 867 € par mois, ce qui se situe en dessous du seuil de pauvreté défini par l'INSEE. Cette situation met en lumière la précarité économique des résident-es, surtout à leur entrée dans ces logements. Les situations sont cependant très hétérogènes : environ un tiers des résident-es touchent plus de 1187 € par mois, tandis qu'un autre tiers gagne entre 489 € et 836 €. De plus, 6 % des résident-es ne disposent d'aucune ressource.

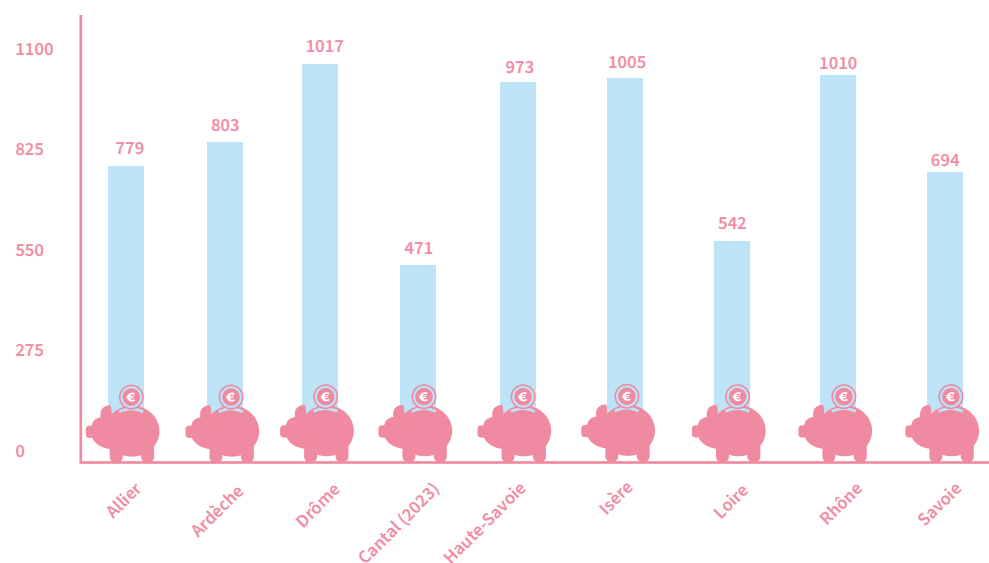
Bien que le revenu moyen soit relativement faible, indiquant une précarité économique, certains départements sont plus touchés que d'autres par cette fragilité. La Loire et le Cantal ressortent particulièrement, malgré le fait qu'ils ne comptent pas un grand nombre de jeunes très vulnérables économiquement ou un faible nombre de salarié-es. Ces départements accueillent en revanche une proportion importante de «autres non salarié-es» (31 % pour la Loire et 30 % pour le Cantal), une catégorie qui semble regrouper une pluralité de situations, dont des jeunes en situation de vulnérabilité économique.

Ces données soulignent les défis persistants auxquels sont confronté-es les jeunes en situation de précarité économique, notamment dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elles mettent en lumière l'importance de développer des politiques et des initiatives visant à améliorer l'accès au logement et à l'emploi pour cette population vulnérable, tout en ayant un accompagnement renforcé de ces personnes par des équipes socio-éducatives compétentes.

Montant des ressources mensuelles en Aura en euros



Montant des ressources mensuelles par département en euros



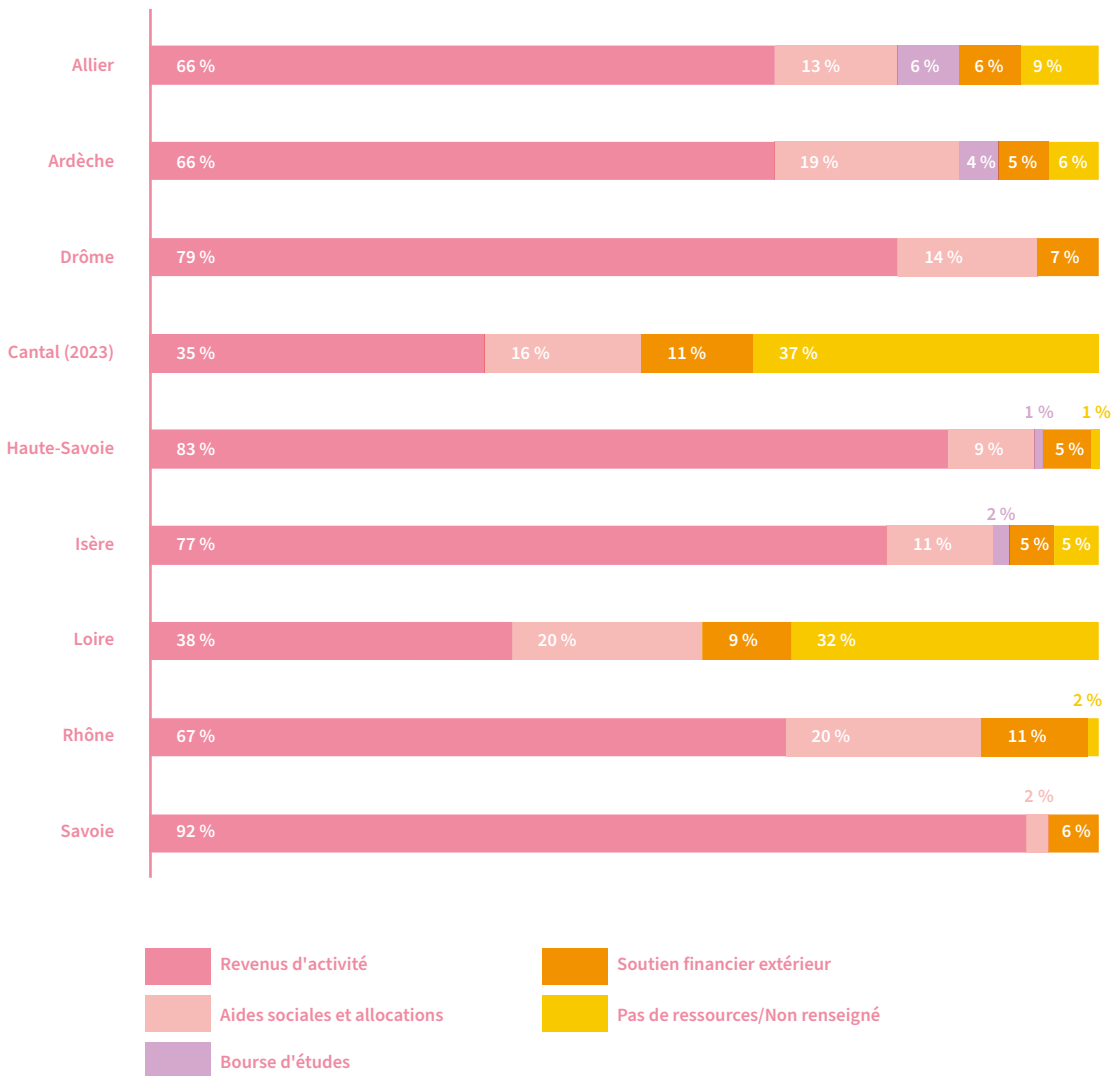
Nature des ressources des jeunes

En comparaison avec l'année 2023, le salaire représente une part plus importante des ressources des résident-es en Auvergne-Rhône-Alpes, passant de 57 % à 67 %. Il est désormais la source principale de ressources pour tous les résident-es de la région, et ce dans tous les départements.

Cependant, ces jeunes bénéficient également d'autres dispositifs, tels que des aides sociales et des allocations, qui viennent compléter leurs revenus.

Certains départements, comme la Loire et le Cantal, affichent des moyennes faibles en raison de la présence d'une part importante de résident-es sans aucune ressource. Ces départements, ainsi que le Rhône, ont également la plus grande proportion d'aides sociales et d'allocations, traduisant une plus grande dépendance à ces dispositifs. Cependant, l'impact de ces aides extérieures reste limité, représentant au maximum 11 % des ressources dans le Rhône.

Dans l'ensemble, on observe des jeunes qui, bien que majoritairement inséré-es dans la vie active grâce aux apprentissages ou aux emplois salariés, demeurent dans une situation précaire. Seul un tiers d'entre elles et eux vit au-dessus du seuil de pauvreté, et lorsque cela se produit, ils et elles se trouvent souvent dans les tranches de revenus les plus élevées. Cela montre une binarité marquée dans les ressources économiques des jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes.



Le parcours résidentiel des jeunes accueilli·es

— 03



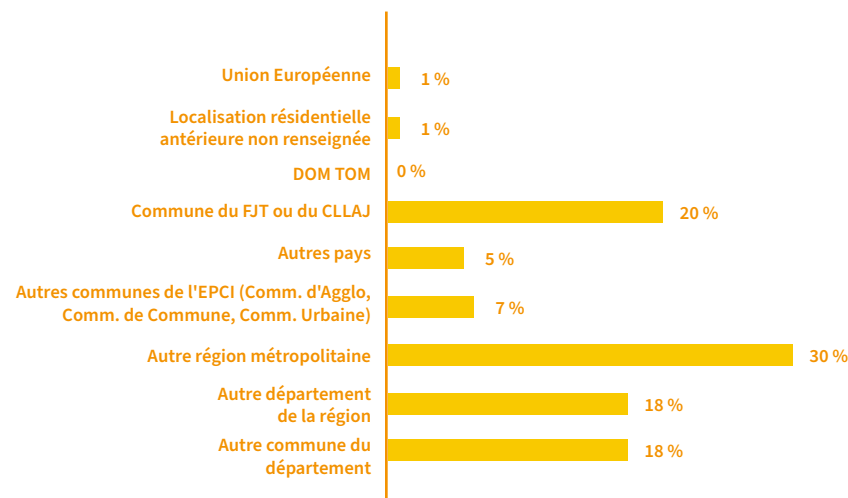
Origine géographique des jeunes à l'entrée

Les origines géographiques des résident-es en Auvergne-Rhône-Alpes sont variées. Si une majorité, 63 %, proviennent de la région où se trouve la résidence, un tiers des jeunes viennent d'une autre région française, et 6 % sont issu-es d'un autre pays.

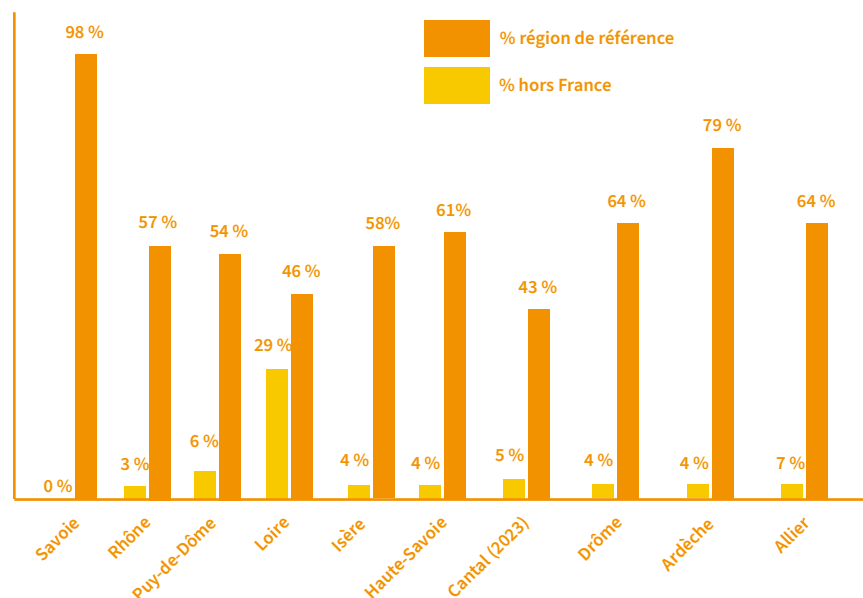
Toutefois, cette diversité est très variable selon les départements. Par exemple, en Savoie les jeunes accueilli-es viennent presque exclusivement de la région, avec un chiffre impressionnant de 98%. Ce département semble donc répondre à des besoins locaux, probablement liés au profil jeune, souvent apprenti, des résident-es. (Rappel : 1 seule résidence a apporté ses données sur ce département). À l'inverse, la Loire se distingue en accueillant 29 % de jeunes venant d'un autre pays, ce qui est la part la plus élevée de la région.

Pour les autres départements, la part de jeunes issu-es de la région varie entre 54 % et 79 %, ce qui reste relativement stable. Un point intéressant concerne l'Ardèche, où 79 % des jeunes résident-es viennent de la région. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce chiffre élevé : d'abord, l'Ardèche étant un département rural, les résidences semblent répondre en priorité à une demande locale, notamment pour des jeunes qui restent proches de leur famille. La mobilité des jeunes est aussi plus limitée : faute d'opportunités d'emploi ou de formation très diversifiées, les flux entrants sont moindres, les jeunes d'autres départements privilégiant les pôles plus dynamiques comme le Rhône ou l'Isère. On peut aussi imaginer que des formations spécifiques, comme celles liées à l'artisanat ou aux métiers agricoles, attirent surtout des jeunes du territoire. Enfin, il y a moins de jeunes issu-es de l'immigration en Ardèche que dans d'autres départements, ce qui contribue à une population résidente plus locale.

Origine géographique des jeunes à l'entrée



Origine géographique des jeunes à l'entrée par département en %

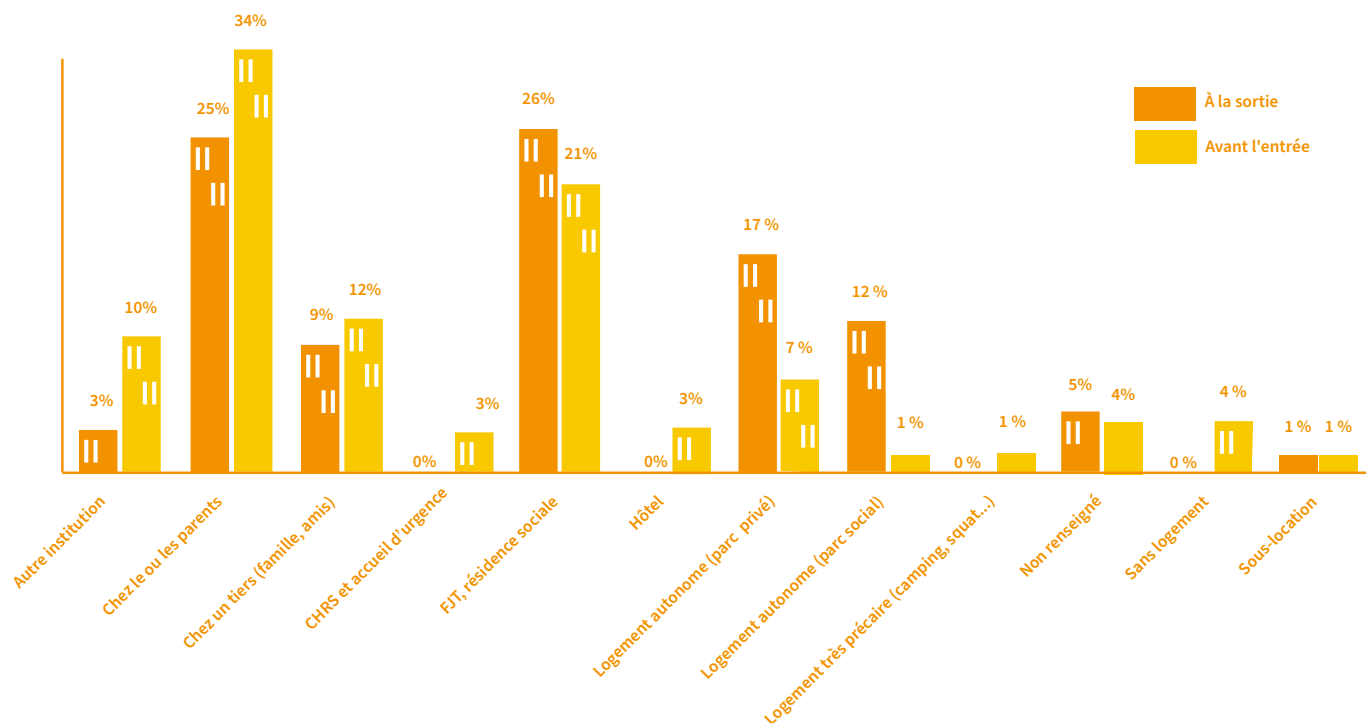


Évolution du type de logement occupé avant et après le passage des jeunes en RS-FJT

Avant leur entrée en résidence, un tiers des jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes, vivaient chez leurs parents, un chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière où ils étaient 26 %.

Par ailleurs, 11 % d'entre elles et eux étaient en situation de grande précarité — sans logement, en hôtel ou en hébergement d'urgence — un chiffre qui reste stable par rapport à l'année précédente.

Les résidences Habitat Jeunes jouent un rôle stabilisateur : en effet, ces situations de grande précarité disparaissent après leur passage en résidence. 29 % des jeunes accèdent à un logement autonome, ce qui montre un véritable tremplin vers l'autonomie. De plus, 9 % d'entre elles et eux décohabitent, ce qui signifie qu'ils et elles parviennent à quitter le domicile parental ou celui de tiers pour voler de leurs propres ailes.

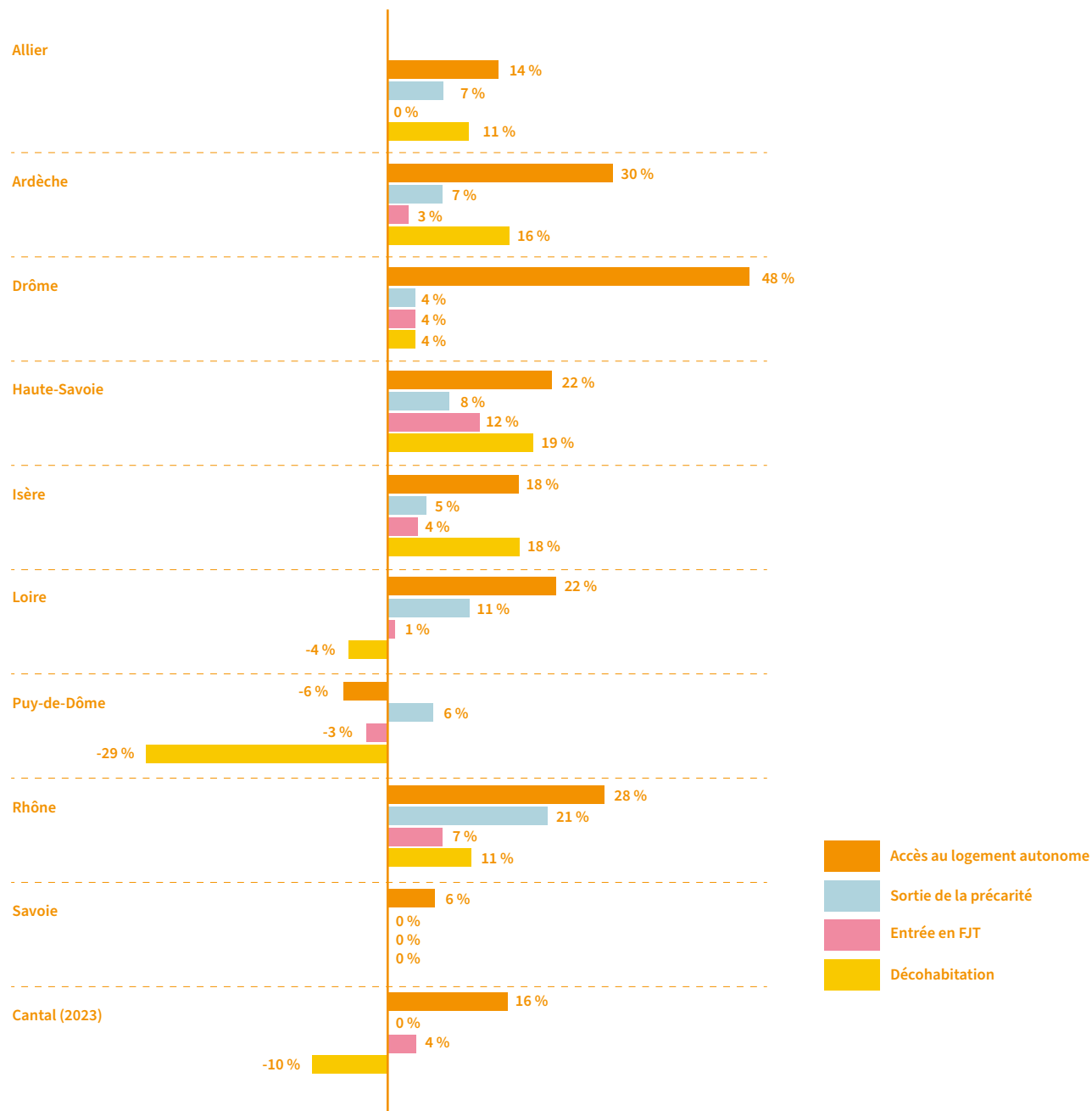


Situation de logement des jeunes à leur sortie de FJT par département

Derrière cette tendance régionale, il existe des nuances selon les départements :

- En Haute-Savoie, on observe le plus fort taux de décohabitation, ce qui montre que les jeunes y parviennent plus facilement.
- À l'inverse, dans le Puy-de-Dôme, les jeunes ont davantage tendance à retourner vivre chez leurs parents ou chez un tiers à la sortie, et accèdent moins souvent à un logement autonome. (Rappel : retour d'une seule résidence sur ce territoire.)

Globalement, les résidences Habitat Jeunes en AuRA favorisent la sortie de la précarité et l'accès à une vie plus stable et indépendante, même si certains territoires restent plus fragiles.



Raison de recherche de logement

Le rapprochement du lieu d'activité est de loin la principale raison pour laquelle les jeunes recherchent un logement en résidence Habitat Jeunes, et ce dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. 7 jeunes sur 10 avancent ce motif, avec des chiffres encore plus impressionnants en Savoie, où 97 % des jeunes s'installent pour cette raison, et en Haute-Savoie, avec 84 %.

Un autre phénomène est en hausse : celui des jeunes qui arrivent en résidence parce qu'ils n'ont pas de logement. Leur part est passée de 4 % à 6 % pour celles et ceux qui étaient à la rue avant l'entrée, et de 6 % à 11 % pour ceux qui sortaient d'un logement ou hébergement temporaire. Ces situations sont particulièrement marquées dans le Rhône, où 26 % des jeunes sont dans ce cas, alors qu'en Savoie et dans le Puy-de-Dôme, ce type d'entrée est presque inexistant (mais seules 2 résidences ont répondu sur ces deux derniers territoires).

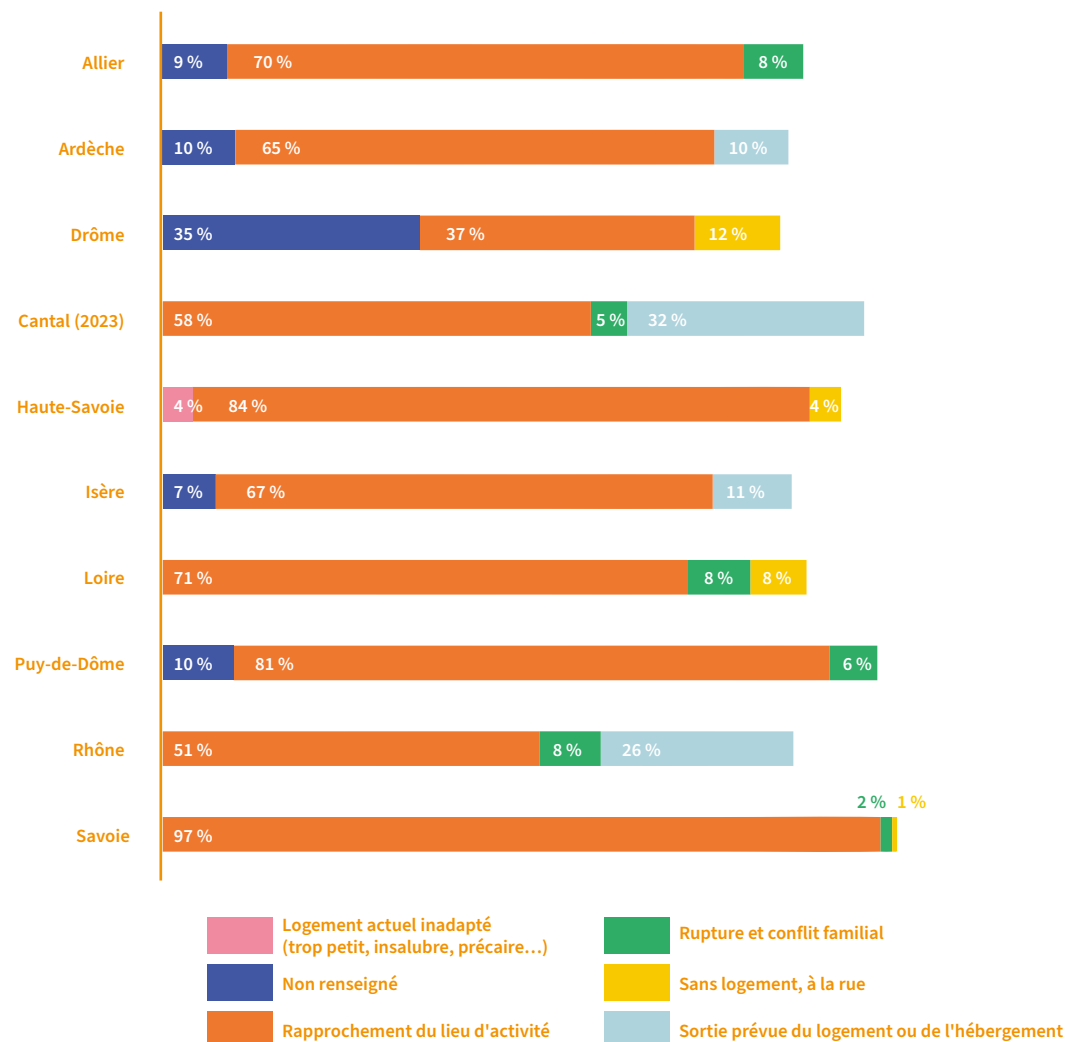
Enfin, les situations de rupture familiale concernent 6 % des jeunes en AuRA, soit une légère baisse par rapport à l'an dernier. Mais cette réalité reste forte dans des départements comme la Drôme, où elle touche 9 % des jeunes entrant-es.

À noter également : les motifs liés à un logement inadapté ou une évolution familiale restent marginaux, entre 1 % et 2 %, même si on relève des taux un peu plus élevés en Haute-Savoie et en Isère.

Ces chiffres montrent que selon les territoires, les résidences répondent à des besoins très différents : parfois une solution pour se rapprocher d'un emploi ou d'une formation, parfois un véritable refuge pour sortir de la précarité.



3 principaux motifs de recherche de logement par département



Durée du séjour

En Auvergne-Rhône-Alpes, la durée moyenne des séjours en résidence est désormais de 1 an, 1 mois et 9 jours, soit une durée plus longue qu'au niveau national, où elle est d'environ 11 mois et 6 jours, et plus longue aussi que l'année dernière, où elle atteignait 11 mois et 1 jour.

Ces séjours sont d'ailleurs plutôt longs, puisque 61 % d'entre eux durent plus d'un an. A titre indicatif, 10 % de ces séjours vont même au-delà de deux ans. Mais ces durées ne sont pas homogènes sur tout le territoire.

Dans le Rhône, par exemple, les séjours sont les plus longs, avec une moyenne d'1 an, 4 mois et 27 jours.

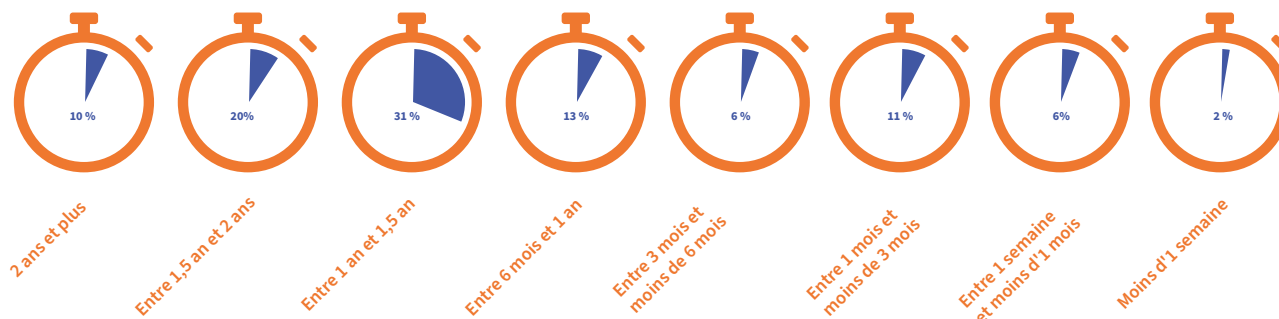
À l'inverse, dans le Puy-de-Dôme, les jeunes séjournent en moyenne 9 mois et 2 jours, ce qui est le séjour moyen le plus court de la région. (Rappel : 1 seule résidence répondante sur ce département.)

On observe aussi une certaine disparité selon la durée des séjours :

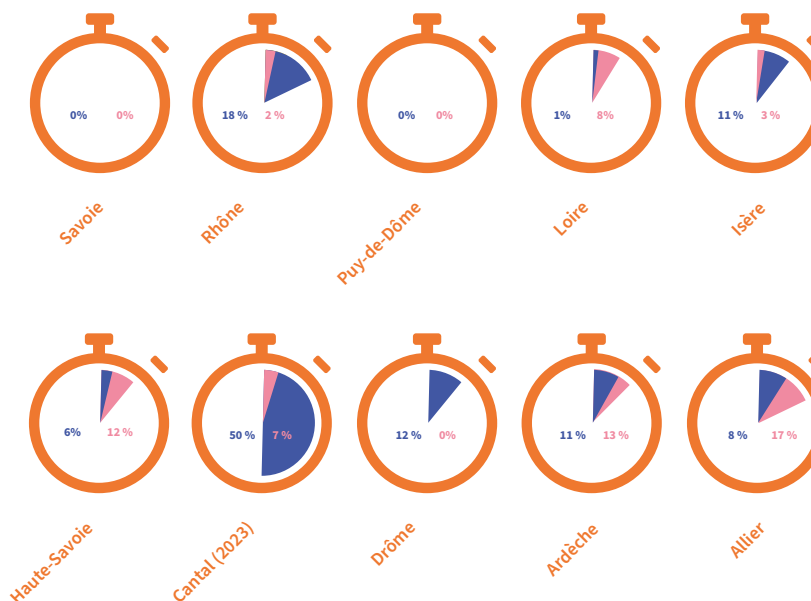
- Les séjours très courts, de moins d'un mois, représentent en moyenne 8 %, et sont plus fréquents dans l'Allier (17 %), en Ardèche (13 %), et en Haute-Savoie (12 %).
- À l'opposé, les séjours très longs, de 2 ans et plus, concernent 10 % des parcours en AuRA. Mais là encore, il y a de fortes différences : ils sont quasi inexistant dans la Loire (1 %), alors qu'ils concernent 18 % des jeunes dans le Rhône, et jusqu'à 50 % dans le Cantal (donnée 2023).

Ces indicateurs montrent que la durée de séjour dépend non seulement du profil des jeunes accueilli-es, mais aussi du contexte local : attractivité du territoire, difficultés d'accès au logement autonome, besoins d'accompagnement plus ou moins longs selon les départements...

Durée du séjour



Durée de séjour court et long par département



**Le panorama
des équipes RS-FJT**

— 04



Le panorama des équipes RS-FJT

Pour répondre et s'adapter aux besoins des jeunes accueilli-es, l'équipe d'un RS-FJT est pluriprofessionnelle.

La composition de l'équipe de professionnel·les ainsi que leur nombre dépendent principalement du nombre de places et des spécificités des publics accueillis. Par exemple, la présence de mineur-es implique celle de veilleur·ses de nuits. Une RS-FJT doit obligatoirement être composée d'une équipe socioéducative pour pouvoir accompagner les résident·es dans leurs démarches administratives et organiser des temps collectifs.

Les projets socio-éducatifs se construisent autour de quatre grandes thématiques :

- L'autonomie sociale et économique
- Le logement
- La vie sociale et la citoyenneté
- Le développement et l'épanouissement de la personne

Les professionnel·les qui mettent en œuvre ces projets sont regroupées en 3 catégories par la CNAF :

Catégorie A : les personnels socio-éducatifs

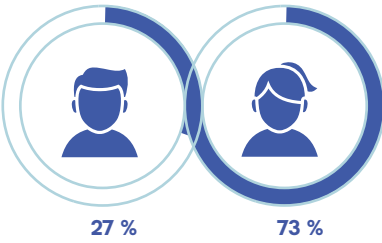
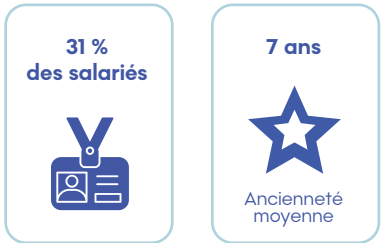
Catégorie B : les personnels d'appui à la fonction socio-éducative

Catégorie C : Les personnels des fonctions de direction

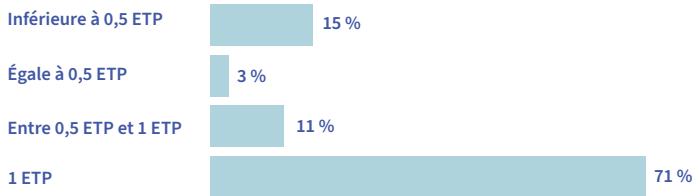
Quelques données détaillées sur le personnel en AuRA

Personnel socio-éducatif

Ce sont les animateur·rice·s, éducateur·rice·s, intervenant·e·s sociaux·ales, chargé·e·s de gestion locative...

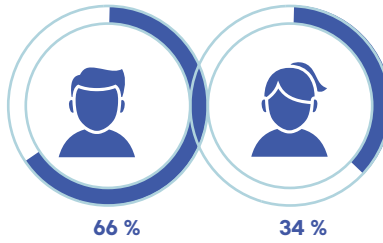
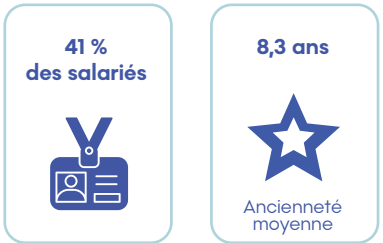


Proportion des ETP du personnel socio-éducatif

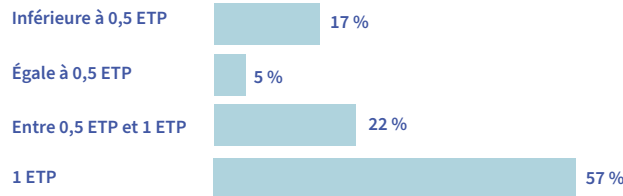


Personnel d'appui à la fonction socio-éducative

Ce sont les agent·e·s d'accueil, assistant·e·s, administratif·ve·s, agent·e·s d'entretien...

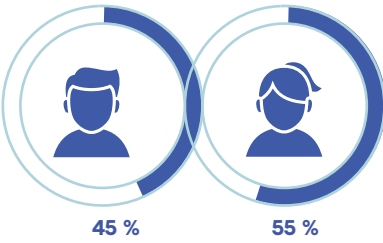
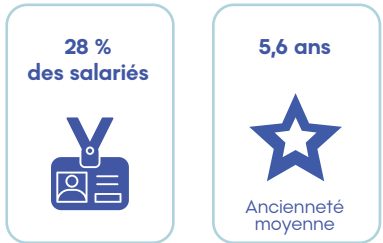


Proportion des ETP du personnel d'appui à la fonction socio-éducative

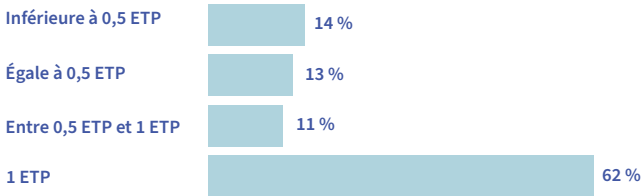


Personnel de direction

Ce sont les directeur·rices, et directeur·rices, adjoint·e·s, et chef·fe·s de service, les assistant·e·s de gestion...



Proportion des ETP du personnel de direction



Glossaire

ALT : Allocation Logement Temporaire

AOCDTF : Association Ouvrière des Compagnons
du Devoir et du Tour de France

APL : Aide Personnalisée au Logement

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités

DREES : Direction de la Recherche, des Études, de
l'Évaluation et des Statistiques

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

ETP : Équivalent Temps Plein

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

FJT-HAJ : Foyer Jeunes Travailleurs-Habitat Jeunes

HAJ : Habitat Jeunes

IML : Intermédiation Locative

MNA : Mineur Non Accompagné

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

Op'Haj : Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PS-FJT : Prestation de Service — Foyer Jeunes Travailleurs

RS-FJT : Résidence sociale — Foyer Jeunes Travailleurs

RH : Ressources Humaines

RSJ : Revenu Solidarité Jeunes

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

UE : Union Européenne

URHAJ : Union Régionale de l'Habitat pour les Jeunes



245 rue Duguesclin, 69003 Lyon
uhraj@habitatjeunes-aura.org
04 37 43 45 17
www.habitatjeunes-aura.org

